



États financiers consolidés

Ville de Shediac

31 décembre 2013

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1, 2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	4
État consolidé de l'évolution de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers consolidés	7 - 14
Annexe 1: Tableau consolidé des revenus	15
Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses	16 - 20
Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle	21
Annexe 4: Tableau des fonds de réserve	22
Annexe 5: Tableau de conciliation de l'excédent de l'exercice	23
Annexe 6: Tableau du budget de fonctionnement comparé au budget selon le CCSP	24



Rapport des auditeurs indépendants

Grant Thornton LLP
bureau 500
633 rue Main, C.P. 1005
Moncton, N-B.
E1C 8P2

T +1 506 857 0100
F +1 506 857 0105
www.GrantThornton.ca

À son Honneur le maire et aux membres du Conseil municipal

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Shédiac, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève des jugements des auditeurs, et notamment de ses évaluations des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés, dans tous leurs aspects significatifs, présentent une image fidèle de la position financière de la Ville de Shédiac au 31 décembre 2013 ainsi que ses résultats d'exploitation, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Paragraphe explicatif

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé des informations additionnelles basé sur le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux daté du 16 décembre 2012. La Ville de Shédiac a ajouté les notes 10, 11 et 12 ainsi que les annexes 5 et 6 aux états financiers consolidés afin de se conformer aux obligations.



Moncton, Nouveau-Brunswick

le 28 avril 2014

Comptables agréés

Ville de Shediac

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2013

2012

Actif financier

Espèces et quasi-espèces	3 394 401 \$	3 505 346 \$
Sommes à recevoir (Note 3)	587 142	461 384
Hypothèque à recevoir (Note 4)	61 532	81 020
Escomptes non amorties d'obligations non garanties	55 584	51 744
	<u>4 098 659</u>	<u>4 099 494</u>

Passif

Prêts bancaires (Note 5)	1 425 000	2 055 000
Fournisseurs et charges à payer (Note 6)	1 307 751	1 698 092
Dette à long terme (Note 7)	6 233 760	6 134 760
	<u>8 966 511</u>	<u>9 887 852</u>

Dette nette

	<u>(4 867 852)</u>	<u>(5 788 358)</u>
--	--------------------	--------------------

Actif non financier

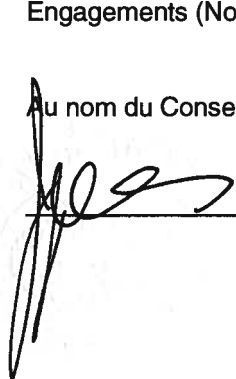

Immobilisations corporelles (Note 9)	25 424 971	25 434 849
Dépôt de sécurité	75 000	75 000
Inventaire des fournitures	19 668	19 668
Charges payées d'avance	24 978	6 354
	<u>25 544 617</u>	<u>25 535 871</u>

Excédent accumulé

	<u>20 676 765 \$</u>	<u>19 747 513 \$</u>
--	----------------------	----------------------

Engagements (Note 13)

Au nom du Conseil

 
Maire


Trésorier

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice terminé le 31 décembre

2013

2012

	CCSP (Budget)	Réel	Réel
Revenu			
Mandat d'imposition	8 131 278 \$	8 131 278 \$	7 728 686 \$
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial	497 931	497 933	607 866
Autres contributions et transferts gouvernementaux (Page 15)	427 193	459 291	981 094
Autres revenus de provenance interne (Page 15)	805 976	1 014 621	903 959
Services d'eau	1 300 000	1 356 865	1 342 645
Intérêt	25 000	79 818	73 505
	<u>11 187 378</u>	<u>11 539 806</u>	<u>11 637 755</u>
Dépenses (Pages 16-20)			
Services d'administration général	1 779 525	1 775 528	1 884 538
Services de protection	1 718 013	1 688 280	1 751 095
Services de transport	2 892 697	2 844 120	2 530 831
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	1 556 674	1 533 658	1 494 032
Services récréatifs et culturels	2 093 322	2 158 420	1 917 454
Services d'eau	682 255	608 093	614 335
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	2 455	-
	<u>10 722 486</u>	<u>10 610 554</u>	<u>10 192 285</u>
Excédent annuel	<u>464 892 \$</u>	<u>929 252</u>	<u>1 445 470</u>
Excédent accumulé, début de l'exercice		<u>19 747 513</u>	<u>18 302 043</u>
Excédent accumulé, fin de l'exercice		<u>20 676 765 \$</u>	<u>19 747 513 \$</u>

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac**État consolidé de l'évolution de la dette nette**

Exercice terminé le 31 décembre

2013**2012**

Excédent annuel	<u>929 252</u> \$	<u>1 445 470</u> \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 943 605)	(3 925 566)
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	53 498	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	1 897 530	1 853 940
Perte sur vente d'immobilisations corporelles	<u>2 455</u>	<u>-</u>
	<u>9 878</u>	<u>(2 071 626)</u>
Changement aux charges payées d'avances	(18 624)	377
Changement à l'inventaire	<u>-</u>	<u>(1 268)</u>
	<u>(18 624)</u>	<u>(891)</u>
Diminution (augmentation) de la dette nette	920 506	(627 047)
Dette nette, début de l'exercice	<u>(5 788 358)</u>	<u>(5 161 311)</u>
Dette nette, fin de l'exercice	<u>(4 867 852)</u> \$	<u>(5 788 358)</u> \$

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

2013

2012

Flux de trésorerie entrant (sortant) net relié aux activités suivantes:

Activités de fonctionnement

Excédent annuel	929 252 \$	1 445 470 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement d'immobilisations corporelles	1 897 530	1 853 940
Perte sur vente d'immobilisations corporelles	2 455	-
Changements au fonds de roulement hors trésorerie:		
Changement aux sommes à recevoir	(125 758)	236 237
Changement aux fournisseurs et charges à payer	(390 341)	380 697
Changement à l'hypothèque à recevoir	19 488	18 310
Changement à l'inventaire des fournitures	-	(1 268)
Changement aux charges payées d'avance	(18 624)	377
Changement aux escomptes d'obligations non garanties	(3 840)	(6 301)
Encaisse nette provenant des activités de fonctionnement	<u>2 310 162</u>	<u>3 927 462</u>

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 943 605)	(3 925 566)
Produit sur vente d'immobilisations corporelles	53 498	-
Encaisse nette utilisée pour les activités d'investissement	<u>(1 890 107)</u>	<u>(3 925 566)</u>

Activités de financement

Émission de la dette à long terme	1 140 000	2 306 000
(Remboursement) émission des prêts bancaires	(630 000)	784 000
Remboursement de la dette à long terme	(1 041 000)	(1 031 000)
Encaisse nette provenant de (utilisée pour) provenant des activités de financement	<u>(531 000)</u>	<u>2 059 000</u>

(Diminution) augmentation des espèces et quasi-espèces	(110 945)	2 060 896
---	------------------	-----------

Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	<u>3 505 346</u>	<u>1 444 450</u>
--	-------------------------	------------------

Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	<u>3 394 401 \$</u>	<u>3 505 346 \$</u>
--	----------------------------	----------------------------

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

1. La Corporation de la Ville de Shediac (la "Ville") est constituée et exploitée en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick.
-

2. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Ville reposent sur les observations de la direction présentées conformément aux normes comptables des administrations municipales établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés. Les états financiers consolidés incluent les obligations d'information additionnelles requises par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick. La Ville a ajouté les notes 10, 11 et 12 ainsi que les annexes 5 et 6 afin de se conformer aux obligations. Les principaux aspects des conventions comptables adoptées par la Ville sont les suivants :

a) **Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements aux soldes de fonds et le changement à la situation financière de l'entité publiante. La Ville comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

b) **Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les produits constatés d'avance.

c) **Actifs non financiers**

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour dégager tout passif existant et ils sont conservés pour utilisation dans la prestation de services. Ils ont des durées de vie utiles allant au-delà de l'exercice courant et leur vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représentent l'évolution de l'actif financier net consolidé pour l'exercice.

d) **Constatation des revenus**

La Ville applique la méthode de la comptabilité d'exercice pour comptabiliser les revenus non affectés et ces revenus sont comptabilisés lorsque l'encaissement du montant à recevoir est raisonnablement assuré. Les contributions affectées sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et que l'encaissement du montant à recevoir est raisonnablement assuré.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

2. Principales conventions comptables (suite)

e) i) **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Type d'actif	Années
Bâtiments et améliorations locatives	20-40 ans
Véhicules et équipement	5-20 ans
Matériel et logiciel informatique	5-10 ans
Aménagement de terrains	5-20 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	10-60 ans
Bâtiments du réseau d'eau et améliorations locatives	30 ans
Réseau d'eau	10-30 ans

ii) **Actifs sous construction**

Les actifs sous construction ne sont pas amortis avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

iii) **Contributions d'immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et sont également comptabilisées comme revenus.

iv) **Inventaires de matériaux et fournitures**

Les inventaires de matériaux et fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes et ils sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette.

f) **Espèces et quasi-espèces**

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme qui peuvent être convertis en des sommes monétaires connues et qui sont assujettis à un risque minime de changement de valeur.

g) **Avantages sociaux futurs**

La Ville permet le paiement aux employés d'une portion des congés de maladie acquis lors de leur retraite ou démission. Le coût de ces avantages est déterminé de façon actuarielle selon la durée de service et la meilleure estimation de l'âge de retraite et des augmentations de salaire futures prévues. L'obligation relative à ces régimes d'avantages est comptabilisée selon les avantages prévus à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages futurs. La Ville permet également aux employés l'accumulation des congés de maladie inutilisés qui ne peuvent être acquis mais qui peuvent être utilisés pendant leur période d'emploi. La Ville a conclu que le solde n'était pas significatif, donc il n'a pas été comptabilisé.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

2. Principales conventions comptables (suite)

h) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 11 décembre 2012 pour les budgets de fonctionnement et le 25 février 2013 pour le budget de capital. Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux a approuvé le budget de fonctionnement général et le budget de fonctionnement des services publics le 22 janvier 2013.

i) Réserves et fonds

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins de fonctionnement et de capital futurs. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. L'Annexe 4 « Tableau des fonds de réserve » aux états financiers consolidés est inclus pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

i. Fonds de fonctionnement

Les fonds de fonctionnement sont établis pour les activités générales et d'eau de la Ville. Les fonds de fonctionnement sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés aux services municipaux fournis par la Ville.

ii. Fonds de capital

Les fonds de capital sont établis pour les dépenses capitales générales et d'eau. Les fonds de capital rendent compte du coût d'acquisition des diverses immobilisations et du financement de ces immobilisations, y compris la dette reliée.

iii. Fonds de réserve

En vertu de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick, le conseil peut établir des réserves pour chacun des fonds énumérés ci-dessus.

j) Information sectorielle

La Ville est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Dans les rapports préparés pour la direction, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et communiquées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les sections suivantes :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes et des rues, de l'éclairage des rues, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

2. Principales conventions comptables (suite)

j) Information sectorielle (suite)

Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme

Cette section est responsable pour la collecte et l'élimination des déchets, la planification et le zonage, le développement communautaire, le tourisme et autres services municipaux de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris la piscine, l'aréna, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau

Cette section est responsable de l'approvisionnement de services d'eau, y compris l'entretien et le fonctionnement des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

k) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et des hypothèses qui ont une conséquence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les secteurs pouvant faire l'objet d'un niveau d'estimation plus élevé incluent la provision pour avantages futurs des employés, l'évaluation des immobilisations obtenues à titre gratuit, l'évaluation du passif éventuel et la provision pour mauvaises créances.

3. Sommes à recevoir

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Sommes à recevoir	281 221 \$	144 613 \$
Eau à recevoir	249 147	245 747
Taxe de vente à recevoir	<u>56 774</u>	<u>71 024</u>
	<u>587 142 \$</u>	<u>461 384 \$</u>

4. Hypothèque à recevoir

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Hypothèque à recevoir, remboursable en versements mensuels de 2 000 \$, incluant le capital et l'intérêt au taux de 6,25% échéance en octobre 2016. En garantie, la Ville a l'édifice de l'ancienne bibliothèque situé au 337A, rue Main à Shediac, N-B.	<u>61 532 \$</u>	<u>81 020 \$</u>

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

5. Prêts bancaires

Les prêts bancaires représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital du fonds de capital général, du fonds de fonctionnement des services d'eau et du fonds de capital des services d'eau et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties ainsi qu'un élément de fonds de roulement. L'endettement bancaire aux fins d'exploitation se situe à l'intérieur des limites prescrites par la *Loi sur les municipalités*. Le taux d'intérêt sur ces prêts bancaires est le taux préférentiel.

6. Fournisseurs et charges à payer

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Fournisseurs et charges à payer	956 894 \$	1 382 266 \$
Obligations d'avantages sociaux	347 100	311 500
Intérêts courus sur dette à long terme	<u>3 757</u>	<u>4 326</u>
	<u>1 307 751 \$</u>	<u>1 698 092 \$</u>

7. Dette à long terme

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Obligations non garanties:		
AP27 2,75% - 5,125%, dû 2014	-	115 000 \$
AR29 2,75%-4,8%, dû 2014	82 000	160 000
AU13 4,15%-4,7%, dû 2016	110 000	143 000
AX27 4,45%-4,85%, dû 2017	775 000	948 000
BA21 0,95%-5%, dû 2019	433 000	531 000
BC16 1,5%-4,55%, dû 2020	387 000	435 000
BG22 1,65%-3,8%, dû 2027	1 687 000	1 801 000
BH28 1,35%- 3,1%, dû 2022	259 000	285 000
BI23 1,35%-3,25%, dû 2023	900 000	-
BI24 1,35%-3,25%, dû 2023	240 000	-
AU14 4,15%-4,7%, dû 2016	256 000	334 000
AX26 4,45%-4,85%, dû 2017	264 000	323 000
BA22 0,95%-3,4%, dû 2014	56 000	111 000
BC17 1,5%-2,5%, dû 2015	97 000	109 000
BD28 1,5%-2,5%, dû 2015	129 000	192 000
BF28 1,35%-2,2%, dû 2016	214 000	283 000
BH29 1,35%-3,1%, dû 2022	<u>200 000</u>	<u>220 000</u>
	<u>6 089 000</u>	<u>5 990 000</u>
<u>608402 NB Ltd.</u>		
Emprunt, 0% dû 2016	<u>144 760</u>	<u>144 760</u>
	<u>6 233 760 \$</u>	<u>6 134 760 \$</u>

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

7. Dette à long terme (suite)

Les remboursements du capital requis au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2014	1 060 000 \$	2017	696 000 \$
2015	908 000	2018	431 000
2016	871 000		

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les obligations non garanties et toute la dette à long terme a été approuvée par décret de l'Assemblée législative provinciale. Au 31 décembre 2013, la Ville a l'autorisation d'emprunter un montant additionnel de 3 116 000 \$.

8. Autres passifs postérieurs à l'emploi

Conformément aux conventions collectives applicables, la Ville de Shediac fournit à divers groupes d'employés la capacité d'accumuler des congés de maladie qui sont payables soit à la retraite ou à la démission.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Obligations d'avantages sociaux:		
Avantages acquis	347 500 \$	329 100 \$
Pertes actuarielles non amorties	<u>(400)</u>	<u>(17 600)</u>
Obligation au titre des avantages accumulés	<u>347 100 \$</u>	<u>311 500 \$</u>
Obligation au titre des avantages accumulés	347 100 \$	311 500 \$
Moins montant capitalisé	<u>(296 526)</u>	<u>(260 888)</u>
Avantages acquis à être financés par les revenus futurs	<u>50 574 \$</u>	<u>50 612 \$</u>
Dépenses relatives aux avantages sociaux de l'exercice	<u>36 200 \$</u>	<u>35 800 \$</u>

Les avantages acquis représentent le passif de la Ville pour les avantages futurs des employés, y compris les congés de maladie accumulés et les paiements forfaitaires de retraite lors de l'année de retraite ou de démission qui sont des obligations contractuelles devant être payées à un employé peu importe son emploi continu.

La méthode actuarielle utilisée était la méthode d'avantages prévus proportionnels à la durée d'emploi pour calculer l'obligation au titre des avantages accumulés. L'évaluation reposait sur diverses hypothèses concernant des événements futurs tels que les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et les retraites. Les hypothèses utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Les plus importantes hypothèses de l'évaluation sont les suivantes :

- l'augmentation annuelle des salaires de 3% ;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des avantages accumulés est de 4.10% ;
- l'âge de la retraite est de 60 ans ;
- l'excédent estimatif d'utilisation des congés de maladie varie selon l'âge.

Les congés de maladie sont un avantage non capitalisé. Les avantages sont payés à partir des revenus généraux à mesure qu'ils deviennent exigibles.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

9. Immobilisations corporelles

	Immobilisations générales				Immobilisations d'eau						
	Terrains améliorations locatives	Immeubles et améliorations locatives	Véhicules et équipement	Matériel et logiciel informatique	Aménagement des terrains	Routes, rues, trottoirs, caniveaux	Terrains améliorations locatives	Immeuble - Eau et améliorations locatives	Systèmes d'eau	2012	2013
Coût											
Coût d'ouverture	1 827 459 \$	6 719 363 \$	3 268 381 \$	186 631 \$	1 556 368 \$	21 404 882 \$	76 681 \$	1 069 512 \$	6 245 625 \$	42 354 902 \$	38 429 336 \$
Acquisitions	-	164 469	284 352	-	171 866	1 162 563	-	-	160 355	1 943 605	3 925 566
Cessions	-	-	384 677	-	-	-	-	-	-	384 677	-
Coût de clôture	1 827 459	6 883 832	3 168 056	186 631	1 728 234	22 567 445	76 681	1 069 512	6 405 980	43 913 830	42 354 902
Amortissement cumulé											
Amortissement cumulé d'ouverture	-	1 342 259	1 795 730	168 391	386 456	10 117 434	-	571 954	2 537 829	16 920 053	15 066 113
Amortissement	-	269 062	211 318	5 298	112 314	1 017 864	-	28 905	252 769	1 897 530	1 853 940
Cessions	-	-	328 724	-	-	-	-	-	-	328 724	-
Amortissement cumulé de clôture	-	1 611 321	1 676 324	173 689	498 770	11 135 298	-	600 859	2 790 598	18 488 859	16 920 053
 Valeur comptable nette de l'actif	1 827 459 \$	5 272 511 \$	1 489 732 \$	12 942 \$	1 229 464 \$	11 432 147 \$	76 681 \$	468 653 \$	3 615 382 \$	25 424 971 \$	25 434 849 \$

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

10. Conformité aux emprunts à court terme

Emprunt pour le fonctionnement

Tel que prescrit dans la *Loi sur les Municipalités*, les emprunts utilisés pour financer les opérations du fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts utilisés pour financer les services d'eau sont limités à 50% du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2013, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés dans l'exercice suivant, à moins que l'emprunt soit pour un projet d'investissement. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

11. Excédent/déficit au fonds d'eau

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents/déficits au fonds d'eau soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant : le solde de l'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
2013 excédent	132 809 \$	-
2012 excédent	16 000	16 000
2011 excédent	-	20 641
	<u>148 809 \$</u>	<u>36 641 \$</u>

12. Frais de distribution d'eau

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la Ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 de la *Loi sur les municipalités* selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

13. Engagements et éventualités

La Ville s'est engagée par baux jusqu'en 2021 pour la location d'équipement, de véhicules, d'espace de bureau et autres. Le solde de ces engagements en vertu de ces baux, exclusion faite des clauses d'indexation et de l'impôt foncier, s'établit à 1 714 840 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2014	235 870 \$	2017	235 870 \$
2015	235 870	2018	231 408
2016	235 870		

14. Plan de pension

La Ville maintient un plan de pension à contribution définies pour ses employés à temps plein. Les contributions faites par la Ville au plan de pension pour 2013 totalisent 88 281 \$ (2012 - 67 545 \$).

15. Figures comparatives

Les figures comparatives ont été ajustées afin d'être conformes aux changements dans la présentation de l'année courante.

Ville de Shediac

Annexe 1: Tableau consolidé des revenus

Exercice se terminant le 31 décembre

2013

2013

2012

	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Autres contributions et transferts gouvernementaux			
Gouvernement provincial	- \$	32 098 \$	46 543 \$
Actifs obtenus à titre gratuit – promoteurs	-	-	507 358
Programme de la taxe sur l'essence	427 193	427 193	427 193
	<u>427 193 \$</u>	<u>459 291 \$</u>	<u>981 094 \$</u>
Autres revenus de provenance interne			
Services d'incendie	297 873 \$	297 873 \$	276 967
Services récréatifs	33 000	102 538	63 664
Aréna	176 600	219 258	186 074
Centre multifonctionnel	77 000	95 058	86 208
Licences et permis	1 000	1 224	1 095
Permis de construction	50 000	108 871	61 307
Amendes	28 900	29 907	28 160
Entretien des routes	53 326	53 297	53 297
Loyer	45 000	41 656	63 092
Affectation pour espace verte	-	7 680	14 749
Divers	43 277	57 259	69 346
	<u>805 976 \$</u>	<u>1 014 621 \$</u>	<u>903 959 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre

	2013	2013	2012
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	17 800 \$	17 672 \$	17 398 \$
Maire - autres	12 100	9 771	14 329
Conseillers	68 600	68 412	67 222
Conseillers - autres	24 700	19 355	19 564
Colloques sur le développement	30 000	28 567	34 744
Autres	10 000	16 545	20 285
	<u>163 200</u>	<u>160 322</u>	<u>173 542</u>
Services administratifs			
Salaires et avantages sociaux	442 352	460 879	468 100
Frais de déplacement – Directeur général	10 000	10 656	-
Immeuble - loyer et entretien	318 000	312 589	327 955
Location d'équipement	7 000	5 718	10 239
Télécommunication	29 000	28 536	24 907
Vérification externe et autres honoraires professionnels	40 000	58 878	38 160
Frais légaux et de perception	40 000	70 255	51 288
Systèmes informatiques	45 000	32 938	37 598
Publicité et promotion	10 000	10 199	14 302
Frais d'association	10 000	10 078	9 613
Frais de bureau et de poste	40 000	41 787	45 572
Frais d'évaluation	106 701	106 704	101 418
Traduction simultanée	25 000	22 132	50 401
	<u>1 123 053</u>	<u>1 171 349</u>	<u>1 179 553</u>
Autres services d'administration générale			
Assurance responsabilité civile	53 000	47 304	44 212
Prestation payable d'un règlement	-	-	100 000
Subvention	208 900	179 731	219 207
Arrêté municipal	80 000	69 489	45 377
Consultants	117 700	105 299	89 060
Impôts fonciers	10 000	9 654	9 595
Dépenses relative aux avantages postérieurs à l'emploi	-	(38)	(1 794)
Intérêt sur dette a long-terme	974	974	1 623
Escomptes d'obligations	6 400	6 335	5 969
Frais bancaires	11 000	11 402	7 427
Mauvaises créances (recouvrement)	-	8 409	5 469
	<u>487 974</u>	<u>438 559</u>	<u>526 145</u>
Amortissement	5 298	5 298	5 298
	<u>1 779 525 \$</u>	<u>1 775 528 \$</u>	<u>1 884 538 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

2013

2013

2012

	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services de protection			
Police			
Contrat	1 110 920 \$	1 110 920 \$	1 140 000 \$
Divers	7 400	7 280	20 617
	<u>1 118 320</u>	<u>1 118 200</u>	<u>1 160 617</u>
Incendie			
Véhicules	34 500	28 777	28 241
Association des pompiers	32 700	32 700	32 700
Honoraires	99 000	100 085	97 639
Équipement anti-incendie	44 500	33 253	51 195
Vaccins	1 000	470	455
Vêtement	23 900	15 912	20 539
Frais de déplacement	7 100	6 662	5 035
Prévention des incendies	3 000	2 306	2 491
Salaires et avantages sociaux	121 400	120 350	121 155
Avertisseurs d'incendie	20 600	22 129	30 302
Commission des accidents du travail et assurance groupe	36 000	32 354	35 382
Formation	5 200	5 429	4 968
Divers	7 500	6 082	6 665
Immeuble – entretien et réparation	50 600	48 754	43 025
	<u>487 000</u>	<u>455 263</u>	<u>479 792</u>
Autres services de protection			
Contrôle des animaux nuisibles	26 000	28 124	29 136
Intérêt sur dette a long-terme	13 158	13 158	8 015
Amortissement	73 535	73 535	73 535
	<u>1 718 013 \$</u>	<u>1 688 280 \$</u>	<u>1 751 095 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

2013

2013

2012

	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services de transport			
Services communs			
Salaires et avantages sociaux	672 900 \$	592 210 \$	474 448 \$
Heures supplémentaires	130 000	124 808	116 907
Fournitures générales			
Essence et huile	80 000	80 663	75 245
Entretien et réparation	120 000	111 174	97 712
Assurances et immatriculation	22 000	22 059	21 171
Atelier, chantier et immeuble			
Entretien et réparation	16 200	11 471	12 844
Chauffage et éclairage	21 000	27 964	17 279
Taxes municipales, égout et assurance	6 900	6 585	6 772
Fournitures	10 400	13 043	15 774
Services de communication	8 800	8 588	6 368
Services d'ingénierie	60 000	61 063	30 543
	<u>1 148 200</u>	<u>1 059 628</u>	<u>875 063</u>
Transport routier			
Routes et rues	240 000	323 075	227 583
Enlèvement de la neige et de la glace	89 200	81 971	53 688
Éclairage des rues	152 400	148 484	151 181
Services relatifs à la circulation	36 000	24 139	23 645
	<u>517 600</u>	<u>577 669</u>	<u>456 097</u>
Intérêt			
Intérêt sur emprunt à court terme	23 000	2 926	16 887
Intérêt sur dette à long-terme	99 839	99 839	110 375
	<u>122 839</u>	<u>102 765</u>	<u>127 262</u>
Amortissement	<u>1 104 058</u>	<u>1 104 058</u>	<u>1 072 409</u>
	<u>2 892 697 \$</u>	<u>2 844 120 \$</u>	<u>2 530 831 \$</u>
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme			
Services d'hygiène environnementale			
Collecte des ordures	184 100 \$	204 228 \$	207 673 \$
Destruction des déchets solides CDSWA	122 760	122 760	123 150
	<u>306 860</u>	<u>326 988</u>	<u>330 823</u>
Services d'urbanisme			
Urbanisme	182 318	181 787	221 381
Développement économique	352 900	255 728	313 700
Salaires et avantages sociaux	263 500	283 682	253 845
Tourisme et développement municipal	295 100	313 053	272 522
Maison Pascal Poirier	47 200	32 945	67 679
Ancienne gare	107 900	138 579	13 918
	<u>1 248 918</u>	<u>1 205 774</u>	<u>1 143 045</u>
Intérêt sur les obligations	<u>896</u>	<u>896</u>	<u>1 087</u>
Amortissement	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>19 077</u>
	<u>1 556 674 \$</u>	<u>1 533 658 \$</u>	<u>1 494 032 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre	2013	2013	2012
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services récréatifs et culturels			
Aréna			
Salaires et avantages sociaux	103 200 \$	117 233 \$	104 406 \$
Heures supplémentaires	23 700	22 325	23 452
Temps partiel	29 100	38 551	28 879
Immeubles			
Impôts fonciers et assurance	10 600	10 020	10 343
Électricité	95 000	115 925	95 428
Entretien général	67 400	115 861	82 595
Télécommunication	2 600	2 551	2 959
Fournitures de bureau	3 000	1 749	509
	<u>334 600</u>	<u>424 215</u>	<u>348 571</u>
Parcs et terrains de jeux			
Salaires et avantages sociaux	128 900	122 425	107 439
Consultants	30 000	35 010	34 690
Entretien d'équipement	80 200	56 955	57 281
Entretien – parcs et terrains de jeux	72 010	80 804	93 463
Immeuble – entretien et réparation	5 000	1 723	878
Télécommunication	4 800	3 327	6 132
	<u>320 910</u>	<u>300 244</u>	<u>299 883</u>
Services communautaires			
Salaires et avantages sociaux	248 750	240 699	241 595
Centre multifonctionnel	328 100	339 152	285 487
Congrès	1 500	1 648	815
Site web	31 000	11 796	8 080
Publicité et promotion	61 200	65 690	53 037
Activités	55 600	67 179	53 450
Événements spéciaux	144 300	155 862	140 417
	<u>870 450</u>	<u>882 026</u>	<u>782 881</u>
Bibliothèque			
Entretien général	2 700	2 886	2 855
Fournitures	18 650	18 257	14 914
Télécommunication	2 000	1 601	1 710
	<u>23 350</u>	<u>22 744</u>	<u>19 479</u>
Intérêt			
Intérêt sur les emprunt à court terme	67 000	42 337	18 191
Intérêt sur dette a long-terme	44 048	53 890	38 590
	<u>111 048</u>	<u>96 227</u>	<u>56 781</u>
Amortissement	<u>432 964</u>	<u>432 964</u>	<u>409 859</u>
	<u>2 093 322 \$</u>	<u>2 158 420 \$</u>	<u>1 917 454 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2013	2013	2012
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services d'eau			
Électricité	90 000 \$	84 499 \$	84 637 \$
Amortissement et dispositions	281 675	281 675	273 762
Entretien et réparations	88 000	67 145	60 435
Intérêt sur dette à long terme	50 180	52 434	55 192
Escomptes d'émission	3 300	1 613	10 061
Prêts-relais	25 000	4 746	5 447
Services d'ingénierie	70 000	52 799	9 267
Divers	23 000	20 176	19 080
Échantillon d'eau potable	15 000	13 872	12 329
Assurance	16 100	13 818	14 318
Mauvaises créances	<u>20 000</u>	<u>15 316</u>	<u>69 807</u>
	<u>682 255 \$</u>	<u>608 093 \$</u>	<u>614 335 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle

31 décembre 2013

	Administration générale	Hygiène environ- nementale et urbanisme				Services d'eau	2013 Consolidé	2012 Consolidé
		Protection	Transport	Récréatif et culturel				
Revenus								
Mandat d'impôt foncier	3 229 817 \$	1 422 442 \$	905 146 \$	941 617 \$	- \$	8 131 278 \$	7 728 686 \$	
Autres revenus de provenance interne	64 939	329 004	53 297	108 871	-	1 014 621	903 959	
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial	197 785	87 105	55 428	57 661	-	497 933	607 866	
Autres contributions et transferts gouvernementaux	-	-	-	16 000	-	459 291	981 094	
Frais aux usagers - eau	-	-	-	-	1 356 865	1 356 865	1 342 645	
Intérêt	15 794	-	-	-	64 024	79 818	73 505	
	3 508 335	1 838 551	1 013 871	1 124 149	1 420 889	11 539 806	11 637 755	
Dépenses								
Salaires et avantages	546 963	252 789	717 018	515 985	-	2 573 988	2 450 076	
Biens et services	1 223 305	1 348 798	920 279	1 016 777	269 238	5 866 393	5 627 229	
Amortissement	5 298	73 535	1 104 058	-	281 675	1 897 530	1 853 940	
Perte sur les dispositions	-	-	2 455	-	-	2 455	-	
Intérêt	-	13 158	102 765	896	57 180	270 226	262 834	
Avantages postérieurs à l'emploi*	(38)	-	-	-	-	(38)	(1 794)	
	1 775 528	1 688 280	2 846 575	1 533 658	608 093	10 610 554	10 192 285	
Excédent (déficit) de l'exercice	1 732 807 \$	150 271 \$	(1 832 704) \$	(409 509) \$	812 796 \$	929 252 \$	1 445 470 \$	

*La dépense relative aux avantages postérieurs à l'emploi ont été communiqué sous les services d'administration générale pour la présentation sectorielle.

Ville de Shediac

Annexe 4: Tableau des fonds de réserve

31 décembre 2013

	Fonctionnement général Réserve	Capital général Réserve	Fonctionnement Réserve	Eau capital Réserve	2013 Total	2012 Total
Excédent accumulé, début de l'exercice	435 303 \$	947 771 \$	72 568 \$	250 753 \$	1 706 395 \$	1 529 408 \$
Transferts au/du Fonds de fonctionnement d'eau et Fonds de fonctionnement général						
Affectation du Fonds de fonctionnement général	50 000	50 000	-	-	100 000	-
Affectation du Fonds de fonctionnement d'eau	-	-	3 000	70 000	73 000	150 000
	50 000	50 000	3 000	70 000	173 000	150 000
Intérêt	4 856	10 938	730	2 449	18 973	12 238
Affectation pour espace verte	-	7 680	-	-	7 680	14 749
	4 856	18 618	730	2 449	26 653	26 987
Excédent de l'exercice	54 856	68 618	3 730	72 449	199 653	176 987
Excédent accumulé, fin de l'exercice	490 159 \$	1 016 389 \$	76 298 \$	323 202 \$	1 906 048 \$	1 706 395 \$

Ville de Shediac

Annexe 5: Tableau de conciliation de l'excédent de l'exercice

31 décembre 2013

	Fonction- nement général	Capital général	Réserve Fonction- nement général	Réserve Capital général	Fonction- nement Eau	Capital Eau	Réserve Fonction- nement Eau	Réserve Capital Eau	Total tous les fonds
Excédent de l'exercice 2013 ¹	176 016 \$	1 927 103 \$	54 856 \$	68 618 \$	132 809 \$	455 124 \$	3 730 \$	72 449 \$	2 890 705 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) de l'exercice pour le financement requis									
Excédent de l'avant dernier exercice	(17 365)	-	-	-	(20 641)	-	-	-	(38 006)
Remboursement du capital de la dette à long terme	685 000	(685 000)	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du capital de la dette à long terme	-	-	-	-	356 000	(356 000)	-	-	-
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(2 455)	-	-	-	-	-	-	(2 455)
Provision pour congés de maladie	38	-	-	-	-	-	-	-	38
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(1 615 857)	-	-	-	(281 673)	-	-	(1 897 530)
Dépenses en immobilisations payées par les fonds de fonctionnement	814 910	(814 910)	-	-	99 124	(99 124)	-	-	-
Sommes reçues sur ventes d'immobilisations corporelles	(23 500)	-	-	-	-	-	-	-	(23 500)
Total des ajustements à l'excédent de l'exercice 2013	1 459 083	(3 118 222)	-	-	434 483	(736 797)	-	-	(1 961 453)
Excédent (déficit) de l'exercice 2013 d'après les exigences du CCSP	1 635 099 \$	(1 191 119) \$	54 856 \$	68 618 \$	567 292 \$	(281 673) \$	3 730 \$	72 449 \$	929 252 \$

¹ L'excédent de l'exercice 2013 inclut tous les transferts interfonds

Ville de Shediac

Annexe 6: Tableau du budget de fonctionnement comparé au budget selon le CCSP

31 décembre 2013

	Budget du fonctionnement général	Budget du fonctionnement Eau	Budget en capital	Repartition d'intérêt	Ajustements d'amortissement	Transferts	Total
Revenus							
Prouince du Nouveau-Brunswick:							
Mandat d'imposition	8 131 278 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	8 131 278 \$
Subvention inconditionnelle	497 931	-	-	-	-	-	497 931
Autres contributions et transferts gouvernementaux	-	-	427 193	-	-	-	427 193
Autres revenus de provenance interne	805 976	-	-	-	-	-	805 976
Tarifs d'eau	-	1 300 000	-	-	-	-	1 300 000
Recouvrement du fonctionnement eau	656 000	-	-	-	-	(656 000)	-
Approvisionnement en eau pour la protection contre les incendies	-	205 000	-	-	-	(205 000)	-
Intérêt	-	25 000	-	-	-	-	25 000
Excédent de l'avant dernier exercice	17 365	20 641	-	-	-	(38 006)	-
	10 108 550	1 550 641	427 193	-	-	(899 006)	11 187 378
Dépenses							
Services d'administration générale	1 755 853	-	-	18 374	5 298	-	1 779 525
Services de protection	1 836 320	-	-	13 158	73 535	(205 000)	1 718 013
Services de transport	1 665 800	-	-	122 839	1 104 058	-	2 892 697
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	1 555 778	-	-	896	-	-	1 556 674
Services récréatifs et culturels	1 549 310	-	-	1 11 048	432 964	-	2 093 322
Services d'eau	-	322 100	-	78 480	281 675	-	682 255
Services financiers							
Remboursement de la dette à long terme	685 000	356 000	-	-	-	(1 041 000)	-
Intérêt	266 315	78 480	-	(344 795)	-	-	-
Transfert du fonds de fonctionnement général	794 174	-	-	-	-	(794 174)	-
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	656 000	-	-	-	(656 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement d'eau	-	138 061	-	-	-	(138 061)	-
Transfert du fonds de fonctionnement d'eau au fonds de capital d'eau	-	-	-	-	-	-	-
	10 108 550	1 550 641	-	-	1 897 530	(2 834 235)	10 722 486
Excédent (déficit) de l'exercice	- \$	- \$	427 193 \$	- \$	(1 897 530) \$	1 935 229 \$	464 882 \$